

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LA VIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

0217-02

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 31 janvier 2017 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire
Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
Monsieur Mario Lebel, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire
Madame Isabelle Thiffault, commissaire représentante du comité de parents
Madame Nicole Trudel, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Anny Gagné, étudiante de l'UQTR en administration de l'éducation.

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 118 0117 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0117-02 soit adopté avec l'ajout suivant :

- 4.3 Condoléances.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION 119 0117 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 décembre 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 0117-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Intervention du public

3.1 Période de questions réservée à l'assistance

Aucun sujet.

3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire

Aucun sujet.

4. Sujets présentés par la présidence

4.1 Présentation du rapport annuel 2015-2016

Monsieur Jean-Yves Laforest consulte la personne présente dans l'assistante quant à son intérêt pour la présentation du rapport annuel 2015-2016. Celle-ci mentionne qu'elle n'a pas d'intérêt pour une telle présentation. Monsieur le président Jean-Yves Laforest rappelle que le rapport annuel est disponible sur le site Internet de la Commission scolaire.

4.2 Évaluation de la direction générale

RÉSOLUTION 120 0117 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a tenu un processus d'évaluation du directeur général;

CONSIDÉRANT que le comité formé à cette fin a présenté ses recommandations au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que les recommandations font preuve d'un niveau de satisfaction particulièrement élevé et souligne l'excellence du travail accompli par le directeur général;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soient entérinées les recommandations du comité précité et que l'évaluation du directeur général soit versée et conservée au dossier personnel de monsieur Denis Lemaire.

Adoptée à l'unanimité.

4.3 Condoléances

RÉSOLUTION 121 0117 :

CONSIDÉRANT que madame Stéphanie Bellerive-Déry, élève au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice, est récemment décédée;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE que des condoléances soient transmises à la famille de madame Stéphanie Bellerive-Déry.

Adoptée à l'unanimité.

5. Sujets présentés par les commissaires

5.1 Félicitations

5.1.1 Félicitations - Monsieur Pierre Thibodeau - Gala Sport-hommage Desjardins

RÉSOLUTION 122 0117 :

CONSIDÉRANT que le Gala Sport-hommage Desjardins a eu lieu à Shawinigan le 14 janvier dernier;

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Thibodeau, enseignant à l'école Antoine-Hallé, a reçu le titre d'entraîneur de l'année pour son implication dans le club Zénix;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Pierre Thibodeau.

Adoptée à l'unanimité.

5.1.2 Félicitations - Monsieur Patrick Charlebois

RÉSOLUTION 123 0117 :

CONSIDÉRANT que monsieur Patrick Charlebois, commissaire à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy a participé au World Marathon Challenge;

CONSIDÉRANT que ce défi consiste à courir sept marathons en sept jours sur sept continents;

CONSIDÉRANT que monsieur Charlebois participe à ce défi dans le but d'amasser des fonds pour la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Patrick Charlebois.

Adoptée à l'unanimité.

5.1.3 Félicitations - Monsieur Ghislain Samson

RÉSOLUTION 124 0117 :

CONSIDÉRANT que monsieur Ghislain Samson, ancien conseiller pédagogique à la Commission scolaire de l'Énergie, a été nommé doyen de la gestion académique des affaires professorales de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Ghislain Samson.

Adoptée à l'unanimité.

5.1.4 Félicitations - Déjeuner des intrapreneurs

RÉSOLUTION 125 0117 :

CONSIDÉRANT que la Communauté entrepreneuriale de Shawinigan a tenu son sixième déjeuner des intrapreneurs le 25 janvier au Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins;

CONSIDÉRANT que cette activité avait pour objectif de souligner la contribution particulièrement significative d'employés oeuvrant au sein d'entreprises shawiniganaises;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel et une bénévoles de la Commission scolaire de l'Énergie ont reçu des certificats honorifiques, à savoir :

- Madame Annie Tousignant, secrétaire à l'école des Bâtisseurs;
- Madame Manon Lafontaine, responsable du service de garde et monsieur Yves Bolduc, technicien en service de garde à l'école Immaculée-Conception;
- Madame Marie-Josée Bibeau, enseignante au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice et responsable régionale de RÉCIT;
- Madame Nathalie Goudreault, responsable du service de garde à l'école Laflèche;
- Madame Marielle Magnan, bénévole pour le projet *Les P'tites bedaines pleines* à l'école Antoine-Hallé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que des félicitations soient adressées aux personnes honorées.

Adoptée à l'unanimité.

6. Sujets présentés par la direction générale

6.1 Engagement - Directrice ou directeur du Service du secrétariat général

RÉSOLUTION 126 0117 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler un poste de directrice ou directeur du Service du secrétariat général;

CONSIDÉRANT, au terme du processus de sélection, qu'une recommandation a été présentée par le comité mis en place à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que madame Chantal Tessier soit engagée au poste régulier à temps complet de directrice du Service du secrétariat général;

QUE cet engagement soit effectif le 7 février 2017;

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et des politiques applicables;

QU'il demeure finalement entendu que madame Chantal Tessier exerce dans le cadre de son emploi notamment la fonction et les pouvoirs de secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Démission aux fins de retraite - Personnel cadre

RÉSOLUTION 127 0117 :

CONSIDÉRANT que madame Josée Cossette, directrice d'école primaire, a présenté une lettre de démission aux fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Josée Cossette, sous réserve de la confirmation de Retraite Québec de son admissibilité à une telle retraite, laquelle est effective en date du 23 mai 2017;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec madame Josée Cossette.

Adoptée à l'unanimité.

7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)

Aucun sujet.

8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Aucun sujet.

9. Sujets présentés par le Secrétariat général et Communications

9.1 Autorisation - Circonscriptions supplémentaires

RÉSOLUTION 128 0117 :

CONSIDÉRANT, en vertu de la *Loi sur les élections scolaires*, qu'une élection générale doit être tenue tous les quatre ans à tous les postes de commissaires;

CONSIDÉRANT qu'une élection scolaire générale sera tenue le 4 novembre 2018;

CONSIDÉRANT, de ce fait, que le conseil des commissaires doit adopter, après le 15 février 2017 mais au plus tard le 1^{er} juin de l'année 2017, un projet de division de son territoire en circonscriptions aux fins de cette élection (référence : article 7.5 de la *Loi sur les élections scolaires*);

CONSIDÉRANT que le nombre de circonscriptions électorales varie selon le nombre d'électeurs de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT, eu égard au nombre d'électeurs (77 501), que le nombre de circonscriptions électorales pour la Commission scolaire de l'Énergie est de dix (10);

CONSIDÉRANT que le ministre peut, sur demande, autoriser une commission scolaire à établir une à cinq circonscriptions de plus que ce qui est prévu à la *Loi sur les élections scolaires*;

CONSIDÉRANT la dimension particulièrement étendue du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie (environ 35 000 km²), lequel couvre le territoire des circonscriptions Saint-Maurice et Lavolette ainsi qu'une partie du territoire de la circonscription de Maskinongé;

CONSIDÉRANT également que le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie comprend vingt-deux municipalités locales dont leur territoire est compris dans celui de la Commission scolaire, lesquelles sont identifiées au document 0117-03;

CONSIDÉRANT, finalement, que lors de l'élection générale de novembre 2014, la ministre de l'Éducation a autorisé la Commission scolaire de l'Énergie à établir quatre (4) circonscriptions électorales de plus que ce qui est prévu par l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires*, en tenant compte d'un nombre d'électeurs équivalent (77 913);

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE qu'une demande soit présentée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin d'autoriser la Commission scolaire de l'Énergie à établir quatre (4) circonscriptions de plus que ce qui est prévu par la loi permettant, de ce fait, le statu quo quant au nombre de circonscriptions.

Adoptée à l'unanimité.

9.2 Dépôt d'un projet de règlement

RÉSOLUTION 129 0117 :

CONSIDÉRANT, en référence au projet de loi numéro 105 sanctionné le 23 novembre 2016, que l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique* relatif à la participation à distance à une séance du conseil des commissaires a été modifié;

CONSIDÉRANT, par suite, que le *Règlement relatif à la participation à distance des commissaires aux séances du conseil des commissaires* doit être remplacé;

CONSIDÉRANT, en référence à la procédure applicable, qu'un avis public préalable à l'adoption d'un règlement est prescrit;

CONSIDÉRANT également qu'un projet du règlement doit être transmis à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que soit déposé le projet de *Règlement relatif à la participation à distance des commissaires aux séances du conseil des commissaires* décrit au document 0117-04.

Adoptée à l'unanimité.

10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

Aucun sujet.

11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

11.1 Octroi de contrat - Achat d'un camion 10 roues neuf - École forestière de La Tuque

RÉSOLUTION 130 0117 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'achat d'un camion 10 roues neuf pour des besoins pédagogiques de l'École forestière de La Tuque;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 17 janvier 2017 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0117-05;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation conjointes réalisées par les responsables de l'École forestière de La Tuque et les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information en lien avec les exigences du programme du ministère;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE qu'un contrat soit conclu pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec le plus bas soumissionnaire conforme soit, Camions Freightliner Trois-Rivières ltée au montant de 176 888,15 \$ plus les taxes applicables;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, le contrat afférent.

Adoptée à l'unanimité.

12. Suivi à la correspondance

Aucun sujet.

13. Sujets divers

Aucun sujet.

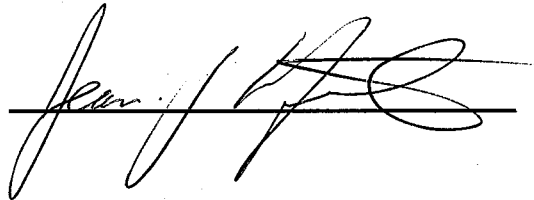
14. Séance déclarée ajournée ou close

RÉSOLUTION 131 0117 :

Monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE, vers les 19 h 30, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

